



Une chute de l'emploi sensible dès le 1^{er} trimestre

Dès le mois de mars, la baisse de l'activité consécutive à la crise sanitaire a entraîné un repli de l'emploi en Normandie. Il concerne d'abord l'intérim, qui chute de 41 % au 1^{er} trimestre, mais l'emploi salarié hors intérim est également impacté, avec une diminution de 2,1 %, presque deux fois plus nette que celle observée en France. Après une période de confinement ayant entraîné un fort reflux de notre économie, qui se situerait 31 % en-dessous de son niveau d'avant crise, le déconfinement a permis une reprise progressive de l'activité. Un peu plus d'un mois après cette reprise, on estime ainsi que la perte d'activité en Normandie a été ramenée à 13 %.

Laura Le Mains, Bruno Mura, Jean-Louis Reboul, Étienne Silvestre (Insee)

Rédaction achevée le 08 juillet 2020

Préambule : Le contexte particulier lié à la crise sanitaire et économique actuelle amène plusieurs modifications dans cette note de conjoncture régionale. D'une part, un certain nombre de données habituellement présentes ne le sont pas ce trimestre ; c'est par exemple le cas des indicateurs sur la fréquentation des structures d'hébergement touristiques, qui n'ont pu être mobilisés. D'autre part, il a paru nécessaire de dépasser la seule période du 1^{er} trimestre pour évoquer les conséquences de la crise sur l'économie normande pendant et à l'issue du confinement ; c'est l'objet de la deuxième partie de la note.

LA CONJONCTURE DU 1^{er} TRIMESTRE 2020

Baisse nette et généralisée de l'emploi

Alors que depuis plus de 3 ans, l'emploi salarié progressait, avec la crise liée à la Covid-19, il subit un net recul dès le 1^{er} trimestre 2020 : -2,4 % en Normandie et -2,0 % en France hors Mayotte (*figure 1*). Il s'agit d'une baisse historique, la plus importante depuis le début du troisième millénaire. Le secteur privé est le plus touché (-3,0 %).

Effondrement de l'intérim

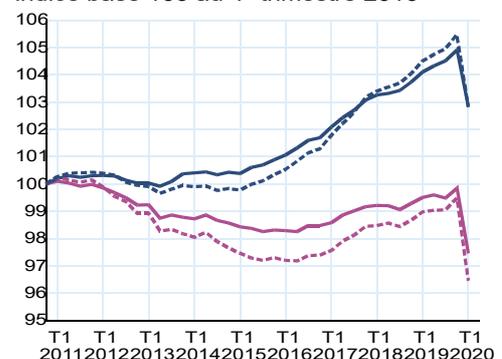
Comme souvent, c'est l'intérim qui subit en premier et fortement les effets de la crise. En Normandie comme au niveau national, il chute nettement (respectivement -41,2 % et -40,4 % ; *figure 2*). Bien que le confinement n'ait démarré qu'à la mi-mars, l'impact sur l'emploi salarié hors intérim est déjà sensible sur tous les secteurs d'activité (*figure 3*) :

légèrement sur le tertiaire non marchand (-0,4 %), un peu plus nettement dans la construction et l'industrie (-0,5 %), le tertiaire marchand étant le plus touché (-1,6 %). Au sein de ce dernier secteur, l'hébergement-restauration affiche la plus forte baisse (-4,2 %).

1 Évolution de l'emploi salarié

- Emploi salarié total - Normandie
- Emploi salarié total - France hors Mayotte
- Emploi salarié privé - Normandie
- Emploi salarié privé - France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Sur un an, l'emploi salarié ralentit presque deux fois plus en Normandie (- 2,1 %) qu'au niveau national (- 1,2 %).

Tous les départements normands touchés

Ce trimestre, l'emploi salarié diminue dans tous les départements de la région (entre - 2,7 % dans l'Eure et - 2,0 % dans l'Orne) et en particulier l'intérim (entre - 37,0 % dans la Manche et - 43,0 % en Seine-Maritime). Hors intérim, l'emploi salarié est aussi en recul

Avertissement sur le marché du travail

Au 1^{er} trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT diminue de 0,3 point en France (hors Mayotte), une baisse « en trompe-l'œil » (voir <https://insee.fr/fr/statistiques/448836/#consulter>).

Cette baisse du taux de chômage résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant la période de confinement. La période de confinement a en effet fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt par exemple), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple). Au total, le chômage au sens du BIT est donc plus faible pendant cette période de confinement, sans que cela ne traduise une amélioration du marché du travail. Pour en savoir plus, cf. la note d'éclairage associée à la publication nationale sur la période de confinement.

Par ailleurs, sont compris dans l'emploi les salariés qui, avec la crise sanitaire, se sont trouvés en situation de chômage partiel ou d'arrêt-maladie (y compris pour garde d'enfant).

Enfin, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données de l'emploi, durant la phase de montée en charge de la DSN.

2 Évolution de l'emploi intérimaire

— Normandie
— France hors Mayotte

indice base 100 au 4^e trimestre 2010

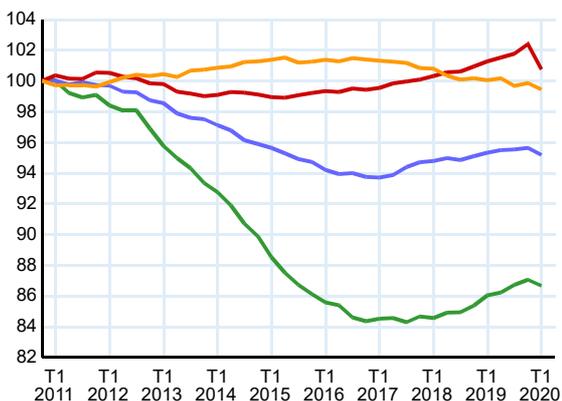


Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution de l'emploi salarié par secteur en Normandie

— Construction
— Industrie
— Tertiaire marchand hors intérim
— Tertiaire non marchand

indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Insee Conjoncture Normandie n° 23 – Juillet 2020

dans les secteurs tertiaires marchand et non marchand de tous les départements normands, sauf dans l'Orne où le secteur non marchand stagne (+ 0,1 %). Seul le secteur de la construction dans le Calvados résiste encore un peu (+ 0,3 %). Sur un an, l'emploi salarié diminue dans tous les départements (entre - 1,6 % dans la Manche et - 2,4 % en Seine-Maritime).

4 Taux de chômage

— Normandie
— France hors Mayotte



Notes : données trimestrielles CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Un repli du taux de chômage en trompe-l'œil

Au 1^{er} trimestre 2020, le taux de chômage s'établit à 7,7 % en Normandie et à 7,8 % en France hors Mayotte (figure 4). Dans la région, le taux de chômage diminue de 0,3 point, tout comme au niveau national. Le recul est du même ordre dans tous les départements normands.

Sur un an, le taux de chômage est en repli de 0,8 point en Normandie, presque comme en France hors Mayotte (- 0,9 point), et baisse dans tous les départements de la région (de - 0,6 à - 0,8 point).

Mais une hausse des demandeurs d'emploi

Cette baisse du chômage au 1^{er} trimestre 2020 ne traduit cependant pas une amélioration du marché du travail. Au contraire, à la baisse de l'emploi évoquée ci-dessus, s'ajoute une hausse de la demande d'emploi. En effet, après deux ans de baisse continue, le nombre de DEFM de catégorie A (demandeurs d'emploi sans activité) s'établit fin mars à 167 000, près de 10 000 personnes de plus que fin décembre 2019, soit une croissance de + 0,6 %, identique à celle observée au niveau national. Cette hausse est concentrée sur le seul mois de mars. En janvier et février le stock de DEFM de catégorie A a continué à baisser, mais au cours du seul mois de mars, il a crû de 13 000 personnes. En fait, la chute de l'intérim, observée dès la fin du 1^{er} trimestre, s'est accompagnée d'un transfert des DEFM de catégories B et C (demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite) vers la catégorie A.

Les mises en chantier reculent de nouveau

Au 1^{er} trimestre 2020, le cumul sur 12 mois des logements commencés est à nouveau à la baisse (- 5 %), une diminution plus importante qu'au niveau national (- 3 % ; figure 5). Les mises en chantier reculent dans tous les départements normands de - 1 % dans l'Orne jusqu'à - 16 % dans l'Eure. Cependant, le nombre de logements autorisés à la construction augmente en Normandie (+ 9 %), beaucoup plus qu'au niveau national (+ 1 %). Les autorisations ne ralentissent que dans le Calvados (- 8 %) et dans la Manche (- 4 %) alors qu'elles accélèrent en Seine-Maritime (+ 26 %) et dans l'Orne (+ 20 %).

La surface des locaux commencés sur un an se contracte à nouveau en Normandie (- 9 %) et recule en France après plusieurs trimestres de hausse (- 4 %). En dehors de la Seine-Maritime (+ 15 %), les autres départements normands sont tous

touchés par cette diminution. Elle est forte dans l'Eure (- 38 %) et dans une moindre mesure le Calvados (- 15 %) mais plus modérée dans la Manche (- 9 %) et l'Orne (- 7 %). Dans la région, le cumul des surfaces des locaux autorisés est aussi en repli (- 9 %), plus qu'au niveau national (- 6 %). L'Eure est le seul département normand où il progresse (+ 13 %). Il diminue de - 5 % dans la Manche jusqu'à -15 % en Seine-Maritime.

5 Évolution du nombre de logements commencés

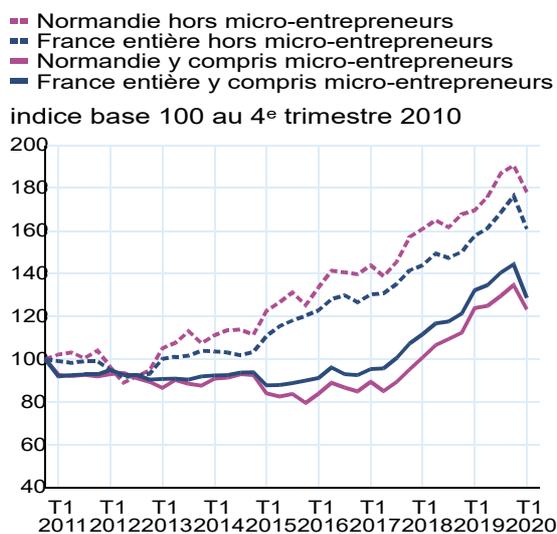


Notes : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale rouge représente la fin du trimestre d'intérêt.
Source : SDES, Sit@del2.

Baisse sensible des créations d'entreprises

La crise sanitaire, et notamment le début du confinement à la mi-mars, se répercute également sur les créations d'entreprises qui reculent de 8,4 % en Normandie au 1^{er} trimestre 2020 (- 10,8 % en France ; *figure 6*). Comme au niveau national, la baisse est sensiblement plus marquée pour les micro-entreprises (- 10,8 %) que pour les entreprises classiques (- 6,5 %). Dynamiques lors des précédents trimestres, les créations dans leur ensemble ne reculent cependant que de 0,4 % sur un an en Normandie alors que la baisse est plus marquée au niveau national (- 2,7 %). Les créations hors micro-entreprises restent même excédentaires sur la période en Normandie (+ 5,0 %) comme en France (+ 2,0 %).

6 Créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.
Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Les créations reculent dans tous les secteurs au cours du 1^{er} trimestre 2020 dans notre région. La baisse est particulièrement marquée dans celui regroupant le commerce, le transport et l'hébergement-restauration (- 15,5 %). Ce secteur est de loin celui qui contribue le plus au recul global. La baisse est également importante dans la construction (- 10,4 %) et l'industrie (- 8,4 %). Les services, qui drainent un peu plus de la moitié des créations, résistent mieux (- 2,8 %).

Les défaillances d'entreprises en diminution

Sur le 1^{er} trimestre 2020, l'impact du confinement sur les défaillances d'entreprises ne se fait pas encore sentir. En effet, avec la fermeture des tribunaux de commerce à la mi-mars, le nombre de procédures s'est effondré dans la seconde partie de ce mois. Par ailleurs, les ordonnances adoptées pendant la crise permettent aussi aux entreprises en difficulté de reporter après le 24 juin leurs demandes d'ouverture de procédure collective.

Ainsi, au 1^{er} trimestre, le nombre de défaillances d'entreprises cumulé sur 12 mois est en baisse de 17 % en Normandie (- 14 % en France). Il diminue dans tous les secteurs sauf dans l'information et la communication (+ 30 %) et de façon plus prononcée dans les activités immobilières (- 40 %), l'enseignement (- 25 %) et l'hébergement-restauration (- 25 %).

L'IMPACT DE LA CRISE AU-DELÀ DU 1^{er} TRIMESTRE 2020

Une forte chute de l'activité pendant le confinement

Au-delà du mois de mars, l'impact de la crise sanitaire sur l'économie s'est déroulé en deux temps : une chute violente de l'activité au moment du confinement suivie d'une reprise progressive à l'issue de celui-ci. On estime ainsi qu'en avril, mois complet de confinement et de fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels, la perte d'activité, par rapport au niveau d'avant crise, était de l'ordre de 31 % en Normandie, très proche de celle observée en France (30 %).

La construction est l'un des secteurs les plus impactés, comme le confirme les chiffres de logements commencés ou autorisés. Au début de 2^e trimestre (avril et mai), le cumul de logements commencés sur un an a encore nettement reculé par rapport à la fin du 1^{er} trimestre, en Normandie comme en France (- 8 %) ; celui de logements autorisés est aussi à la baisse, en lien avec la suspension des délais d'instruction des permis liée à l'état d'urgence sanitaire.

Autre illustration de ce repli de l'activité, le trafic routier, pour l'ensemble des véhicules, a chuté de 90 % les week-ends et d'environ 65 % en semaine en début de confinement et jusqu'à 50 % en fin de confinement, grâce principalement à l'intensification du trafic de poids lourds. En effet, pour ces derniers, si le trafic a reculé d'environ 80 % le week-end et de moitié en semaine en début de confinement, il s'est progressivement rapproché de la normale en fin de confinement.

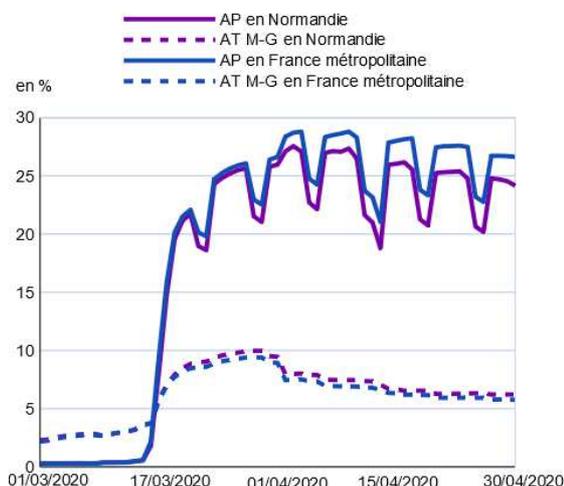
Un recours élevé au chômage partiel

Afin de limiter les cessations d'activités d'entreprises et les licenciements liés à la chute de l'activité économique, des mesures ont été prises pour favoriser le recours au chômage partiel et permettre le versement d'indemnités journalières aux parents devant assurer la garde d'enfants de moins de seize ans, suite à la fermeture de l'ensemble des structures d'accueil de jeunes enfants et des établissements scolaires. Pendant la période du 17 mars au 30 avril, en Normandie, le nombre moyen de salariés à temps partiel s'est ainsi élevé à 209 000, soit 24 % de l'ensemble des salariés alors que ce pourcentage n'était que de 0,3 % avant le confinement (*figure 7*). De même le nombre de salariés en arrêt de travail pour maladie ou garde d'enfant a atteint 68 000 en moyenne, soit 8 % de l'ensemble des salariés (contre 3 % avant). Au total, comme sur l'ensemble du territoire national, ce sont donc continuellement près d'un tiers des

salariés normands qui ont pu bénéficier de ces différentes mesures, qui ont grandement contribué à atténuer, au moins dans un premier temps, l'impact sur le chômage de la crise économique.

Malgré cela, la hausse des demandeurs d'emploi enregistrés en mars s'est poursuivie au cours des deux mois suivants. Entre fin février et fin mai, le stock de DEFM de catégorie A a donc crû de 30 %, essentiellement du fait de la chute massive de l'intérim pendant cette période.

7 Évolution de la part de salariés en activité partielle (AP) ou en arrêt de travail pour maladie ou garde d'enfant(s) (AT M-G)

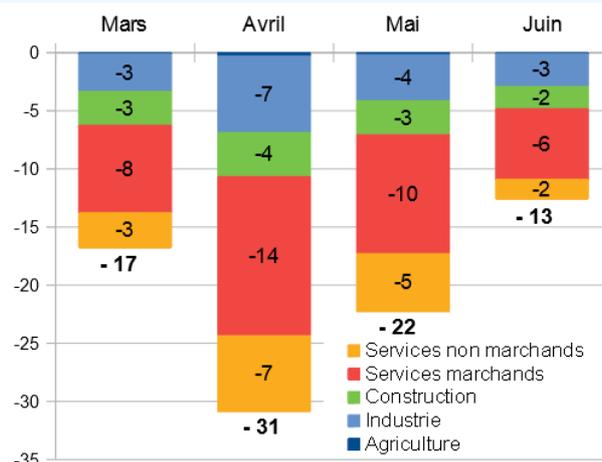


Sources : Dares, DGEFP, Pôle emploi

Une reprise progressive à l'issue du confinement

À partir de la sortie du confinement, on a assisté à une reprise de l'activité qui s'est intensifiée au fil du temps. On estime ainsi qu'en mai, soit après une vingtaine de jours de déconfinement, la perte

8 Pertes d'activité en Normandie et contributions sectorielles (en %)



Source : Insee, estimations au 8 juillet 2020 à partir de sources diverses

d'activité serait passée en Normandie à 22 %, puis, en juin, mois complet de déconfinement, à 13 % (deux chiffres identiques à ceux observés en France). Toutefois, la contribution de l'industrie à cette baisse (figure 8) est plus importante en Normandie qu'en France (- 3 % contre - 2 % pour les estimations les plus récentes), du fait de la forte représentation de ce secteur dans notre région. Une dynamique inverse est à l'œuvre pour le secteur tertiaire marchand, dont la contribution est plus faible (- 6 % contre - 7 %). Les contributions des autres grands secteurs à la baisse de l'activité normande, de - 2 % dans la construction ainsi que dans les services non marchands et quasi nulle dans l'agriculture, sont les mêmes que celles observées en France. Les écarts entre les départements normands sont très réduits : en juin, les pertes d'activité se situeraient toutes entre 12 % et 13 %.

Contexte international : Une récession mondiale soudaine et de grande ampleur

La crise sanitaire a touché la majorité des pays du monde et la quasi-totalité des économies avancées, paralysant l'activité du fait des mesures d'endiguement mises en place. Dans les économies avancées, la chute de l'activité a débuté globalement à la mi-mars pour se prolonger au mois d'avril. Depuis lors, l'activité se rétablit graduellement dans les pays où l'épidémie a pu être maîtrisée, au rythme des calendriers d'allègement des mesures de restriction. L'environnement international reste toutefois très incertain, et ce durablement, d'autant que la menace d'une deuxième vague épidémique continue de planer dans certains pays.

Contexte national : Après avoir chuté lourdement pendant la période de confinement, l'activité se rétablit progressivement

Les mesures prises pour endiguer la propagation de la Covid-19, notamment le confinement de la population entre le 16 mars et le 11 mai, ont entraîné une brusque chute de l'activité économique : pendant la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de la normale. La consommation des ménages a chuté dans des proportions similaires.

La sortie graduelle du confinement a permis le rebond de la consommation et le redémarrage plus progressif de l'activité. En juin, la consommation serait « seulement » de 3,0 % en deçà de son niveau d'avant crise. L'activité resterait plus dégradée, de 12,0 % inférieure à la normale en juin. La production industrielle, notamment, pâtirait d'une demande internationale en berne et d'importants stocks à écouler. Certains services en revanche auraient vu leur activité se redresser nettement en juin (hébergement-restauration). Au 2^e trimestre, le PIB aurait ainsi diminué de 17,0 %, après - 5,3 % au premier. La dynamique de reprise amorcée en mai puis juin anticiperait une baisse du PIB d'environ 9 % sur l'année 2020.

Insee Normandie
5, rue Claude Bloch- BP 95137
14024 Caen Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02.35.52.49.17

ISSN : 2105-1151
@Insee 2020

Insee Conjoncture Normandie n° 23 – Juillet 2020

Pour en savoir plus :

- [Point de conjoncture du 8 juillet 2020](#)
- Tableaux de bord de la conjoncture www.insee.fr/fr rubrique Statistiques

